

# Informations aux parents rentrée 2020

Dès le 1er septembre, l'obligation scolaire s'applique pleinement. La présence des élèves en classe, à l'école, au collège et au lycée, **est impérative et n'est pas laissée à la libre appréciation des parents**. Le protocole sanitaire en vigueur pour cette rentrée reprend les éléments du précédent mais avec des assouplissements. Désormais les élèves ne sont plus contraints de respecter entre eux une distance d'un mètre et le brassage des groupes n'est plus interdit. Le lavage régulier des mains est bien entendu toujours en vigueur. Soyez assurés que nous resterons vigilants à l'éducation aux « gestes barrières » qui reste fondamentale.

De plus il est indispensable que vous restiez attentifs à la santé de votre enfant et que vous soyez particulièrement vigilants chaque matin à toute forme de signes de cette infection (fièvre 38 °C ou plus et/ou toux) **afin que tout enfant présentant ces signes ne soient pas confiés à l'école**. Votre rôle est essentiel également dans l'apprentissage des gestes barrières, (pensez à leur confier des mouchoirs en papier et une petite bouteille d'eau).

**C'est avec vous et grâce à la responsabilisation et la vigilance collectives que nous assurerons l'éducation pour tous, en protégeant les élèves comme les adultes.**

Voici la façon dont se déroulera la journée de votre enfant et les règles à observer pour se protéger et protéger les autres.

Ensemble, nous réussirons.



#### Avant de quitter la maison

En cas de symptômes ou de sensation de fièvre, veillez à prendre la température de votre enfant. Si elle est supérieure à 38° C, votre enfant doit rester à la maison.

Si une personne est porteuse du virus au sein du foyer, vous devez garder votre enfant à la maison. Des cours à distance lui seront proposés.



#### À l'arrivée à l'école

Les attroupements et les croisements sont limités autant que possible.

Les accompagnateurs sont autorisés à entrer dans les écoles :

- avec un masque ;
- après désinfection des mains.

#### Tout au long de la journée



#### Port du masque

- Pour les enfants de moins de 11 ans, le port du masque n'est pas adapté mais la plus grande distance possible est recherchée entre chaque table.

- Pour tous les élèves à partir de 11 ans, le port du masque est obligatoire.



#### Hygiène des mains

Les élèves se lavent les mains, a minima :

- à l'arrivée dans l'établissement ;
- avant chaque repas ;
- après être allé aux toilettes ;
- le soir, avant de rentrer chez eux ou dès l'arrivée à la maison.



#### À la cantine

- Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.
- Dans les zones qui le nécessitent, les élèves d'une même classe déjeunent ensemble et une distance d'un mètre est respectée entre les groupes.



#### Dans la cour de récréation

- L'accès aux espaces et jeux collectifs ainsi qu'aux bancs est autorisé.
- La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe est également permise : ballons, etc.



#### Que se passe-t-il si un élève présente des symptômes ?

L'élève est isolé avec un masque sous la surveillance d'un adulte qui porte également un masque. Vous serez rapidement contacté par l'école ou l'établissement qui vous invitera à vous rapprocher de votre médecin avant tout retour en classe.



#### Après la classe

- Le nettoyage des sols, des grandes surfaces ainsi que des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.
- Les locaux sont aérés au minimum toutes les 3 heures pendant au moins 15 minutes.

Le jour de la rentrée (**mardi 1<sup>er</sup> septembre à 8h30**) les parents pourront rentrer exceptionnellement dans la cour **à condition d'être masqués** et de respecter une distance d'1 m avec les autres parents. Nous réaliserons alors l'appel des élèves qui se rangeront derrière leur enseignant pour rejoindre leur classe et se laver les mains avant d'y entrer. Les parents devront alors quitter l'enceinte de l'école en respectant les règles de distanciation.

**Le Directeur**